

PLU DE LA COMMUNE DE BARATIER

Phase 1 : Diagnostic du territoire

*Document en cours
d'élaboration*

Octobre 2014

Sommaire

Carte d'identité de Baratier.....	4
○ <u>DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE.....</u>	5
Evolution de la Population Permanente	6
Les tendances démographiques.....	6
Les évolutions de la structure de la population	8
Les ménages	9
Prévisions démographiques	10
Scénarios démographiques	10
Evolution de la Population Active	11
La population de 15 à 64 ans par type d'activité	11
Les conditions d'emploi.....	12
Plus précisément :	12
La géographie de l'emploi	13
Les activités économiques.....	14
Les entreprises du territoire.....	14
Le tourisme.....	14
L'agriculture.....	14
Les Equipements et les Services.....	14

○ **CARACTERISTIQUES DU PARC DE LOGEMENT15**

Les Tendances d'Evolution16

Le Parc de Résidences Principales17

 Le type de logements permanents.....17

 Âge du Parc de résidences principales17

 Les statuts d'occupation.....18

 Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 201318

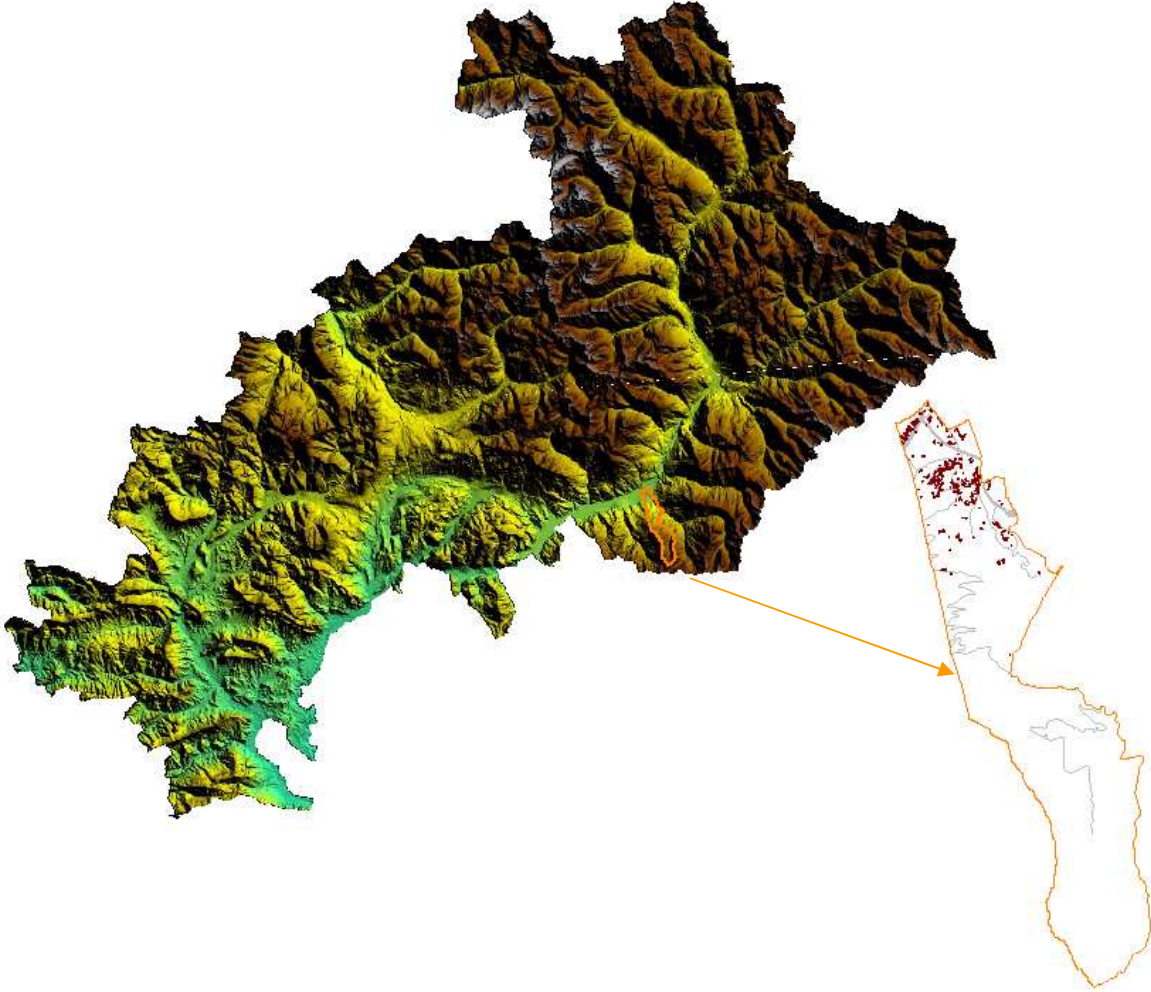
 Chauffage des résidences principales19

○ **ANALYSE DES CAPACITES DE DENSIFICATION ET DE MUTATION DES ESPACES BATIS IDENTIFIES 20**

Analyse des Capacités foncières du POS21

 Scénarios démographiques et capacités foncières nécessaires.....22

CARTE D'IDENTITE DE BARATIER

Administration		Localisation
Pays	France	
Région	Provence Alpes Côte d'Azur	
Département	Hautes Alpes	
Arrondissement	Gap	
Canton	Embrun	
Intercommunalité	Communauté de communes L'Embrunais de de	
Démographie		
Gentilé	Baratons	
Population principale	520 habitants	
pDensité	33 hab/km ²	
Géographie		
Altitude	780 m et 2857 m d'altitude	
Superficie	15,99 km ²	

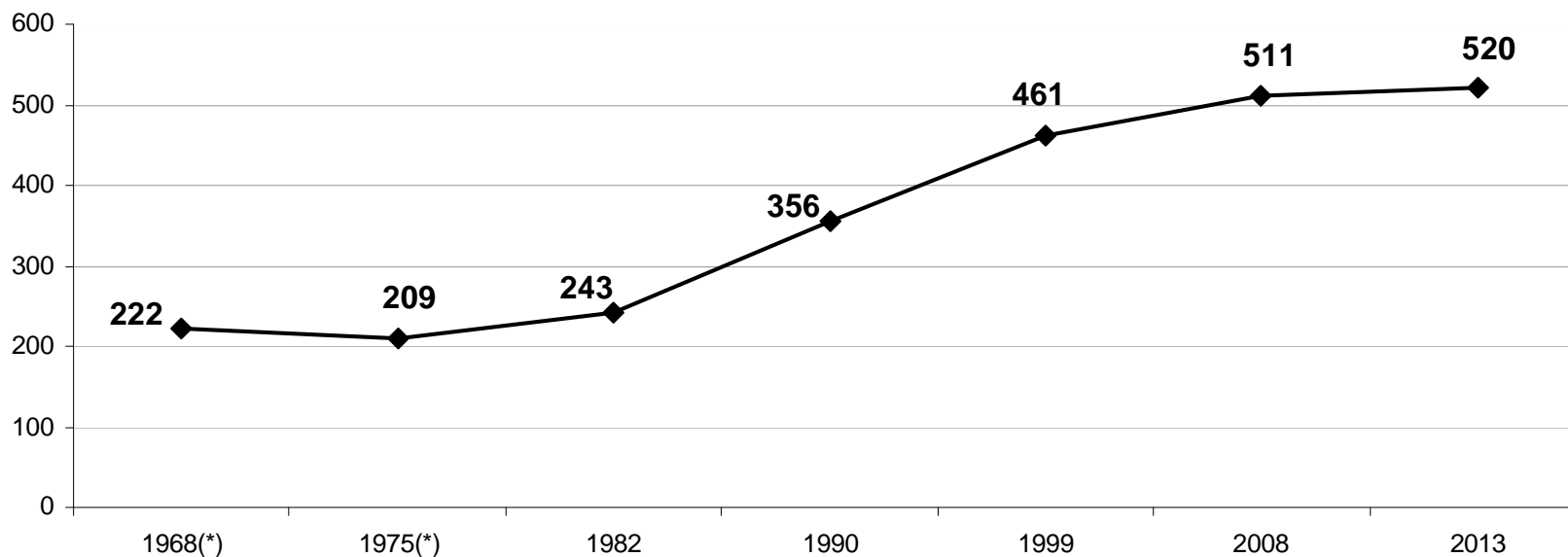
Diagnostic Socio- Economique

EVOLUTION DE LA POPULATION PERMANENTE

Les tendances démographiques

En 2013, Baratier compte 281 habitants (RP INSEE 2013).

Evolution de la population

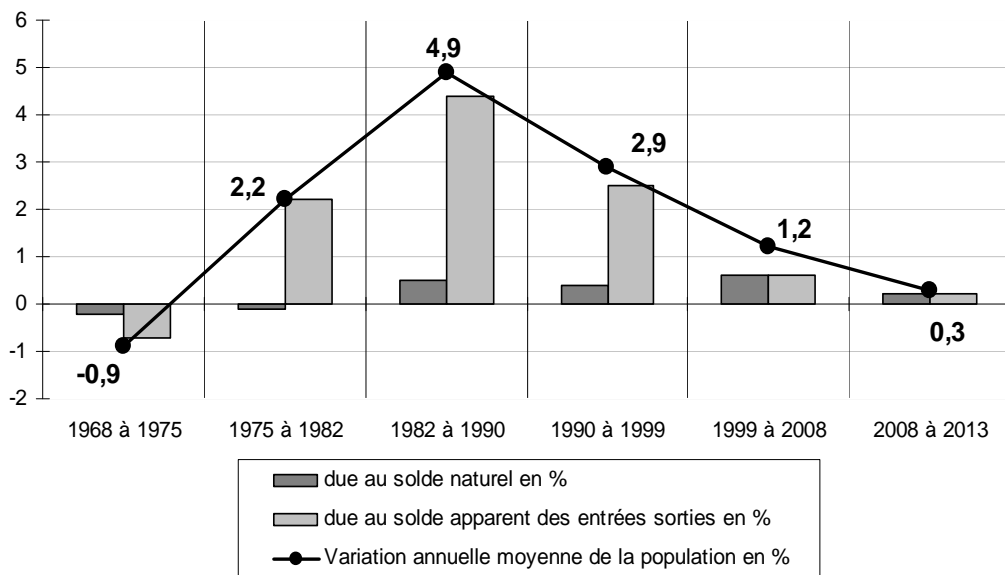


Source : RP INSEE 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2008 et 2013

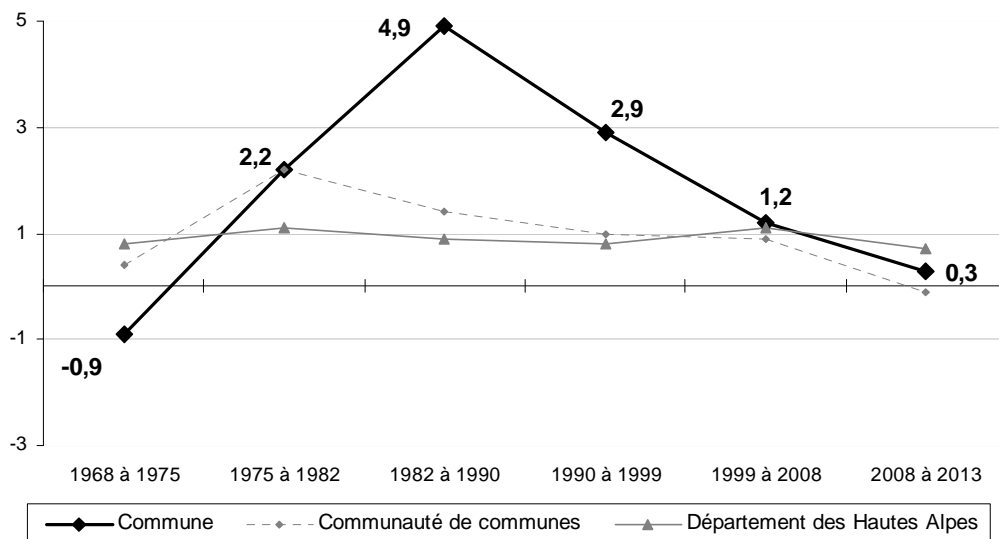
Depuis le milieu des années 1970, la population permanente de Baratier croît régulièrement. En 40 ans, le nombre d'habitants a été multiplié par 2,5. Les augmentations les plus importantes ont lieu dans les années 1980 et 1990, plus de 100 habitants supplémentaires entre 2 recensements. Ce développement de la population se fait de concert avec celui des lotissements, notamment celui du Verger.

Depuis le début des années 2000, le nombre d'habitants supplémentaires pour chaque période intercensitaire est moins élevé : 50 habitants de plus entre 1999 et 2008, 9 habitants de plus entre 2008 et 2013. Cette dernière période est plus courte que les autres périodes intercensitaires, 5 ans pour généralement 8 ou 9 ans.

Variation annuelle moyenne de la population suivant les périodes de recensements de la population



Variation annuelle moyenne de la population sur Baratier, la Communauté de Communes et de Département



La variation annuelle moyenne de la population met en valeur le rythme d'accroissement du nombre d'habitants par année.

La population de Jarjayes a toujours augmenté depuis le milieu des années 1970 or le graphique ci-contre montre qu'à partir des années 1980, le rythme de variation annuelle diminue d'une période intercensitaire à l'autre. Entre 1980 et 1999, cette baisse s'explique plus par le principe de calcul d'un taux que par une réelle diminution du nombre d'habitants supplémentaires entre 2 recensements. En effet, la population totale augmente d'un recensement à l'autre donc même si le nombre d'habitants supplémentaires reste identique, son importance, son taux dans la population diminue.

Entre 1999 et 2013, le nombre d'habitants supplémentaires est moins important que sur les périodes intercensitaires précédentes. Sur la dernière période, le taux est proche de 0 car Baratier gagne moins de 10 habitants.

A partir de 1999, la part de la variation due au solde naturel devient équivalente à celle due au solde apparent des entrées/sorties, reflet d'une arrivée moins importante de nouveaux ménages sur le territoire communal.

Jusqu'à la fin des années 2000, la commune a un taux d'accroissement annuel supérieur aux taux enregistrés sur la communauté de communes et plus largement dans le département.

Dans les années 2010, son taux rejoint celui du département et reste légèrement supérieur à celui de la communauté de communes.

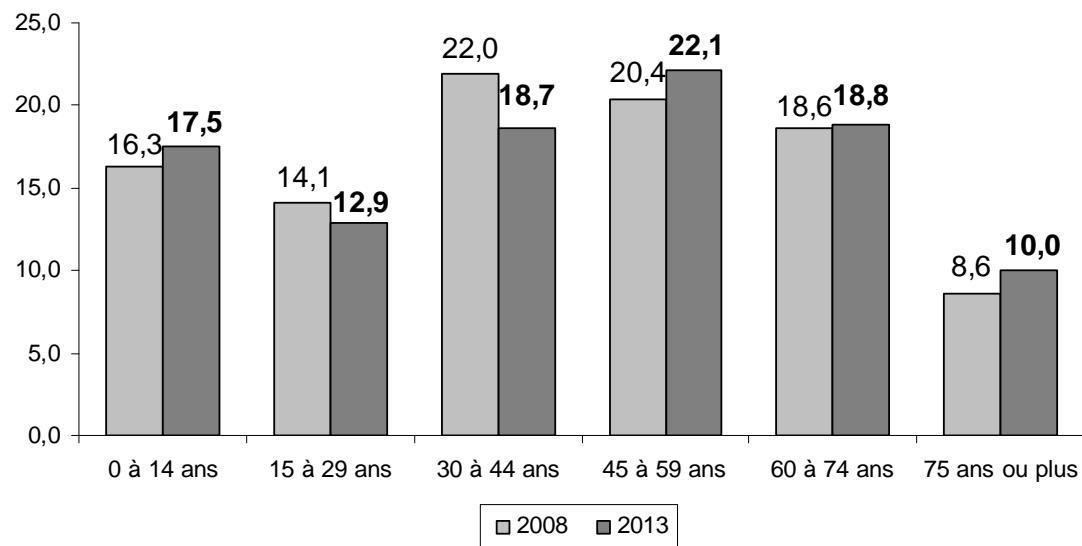
Sur la dernière période intercensitaire, le taux de la communauté de communes passe sous le zéro (-0,1), le taux du département reste positif et supérieur à celui de la commune.

Les évolutions de la structure de la population

La répartition entre les différentes classes d'âges s'est modifiée entre 2008 et 2013 :

- ⇒ La proportion des 30/44 ans a baissé de 3,3 % soit 15 personnes de moins entre 2008 et 2013, cette diminution peut s'expliquer d'une part par un glissement d'une partie de la classe d'âge des 30/44 ans dans la classe d'âge des 45/59 ans entre 2008 et 2013. D'autre part, une arrivée moins importante, par rapport aux périodes intercensitaires précédents, de ménages en première partie de vie professionnelle.
- ⇒ Cette arrivée moins importante de ménages entre 30 et 44 ans devrait se traduire par une diminution de la classe d'âge des 0 à 14 ans or ce n'est pas le cas. Cette augmentation des 0/14 ans s'explique par un solde naturel plus fort sur la période 2008/2013. Point mis en valeur lors de l'analyse de la variation annuelle de la population.
- ⇒ Le graphique ci-dessous montre une diminution de la classe d'âge des 15-29 ans : - 1,3%. Ce constat est en concordance avec une diminution des ménages de 30 à 44 ans, leurs parents pour une partie et, pour une autre partie à un départ vers des communes ayant des pôles scolaires du second degré et des universités
- ⇒ La classe d'âges des plus de 75 ans affiche un différentiel de +1,4% entre 2008 et 2013. En termes de nombre, cette différence représente seulement 8 habitants supplémentaires. Sa proportion dans la population est similaire à celles rencontrées à l'échelle départementale (11%) et nationale (9,1%).

Les grandes tranches d'âges en %

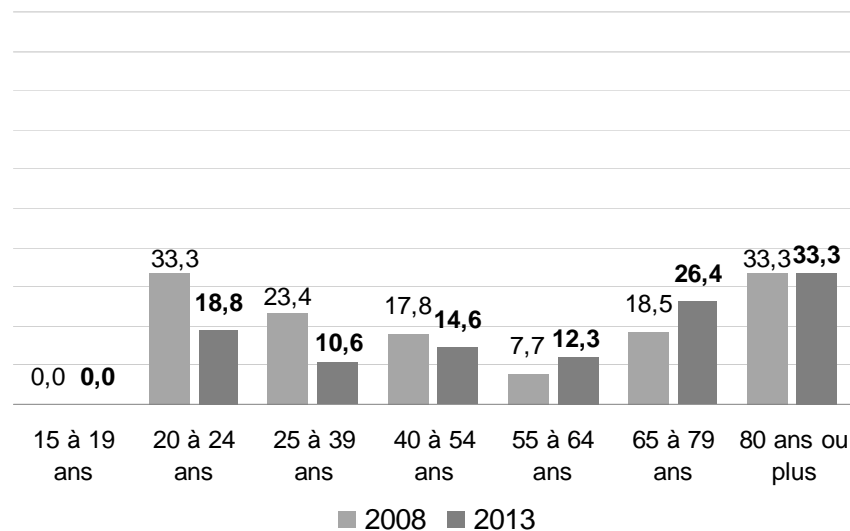


Source : RP INSEE 2008 et 2013

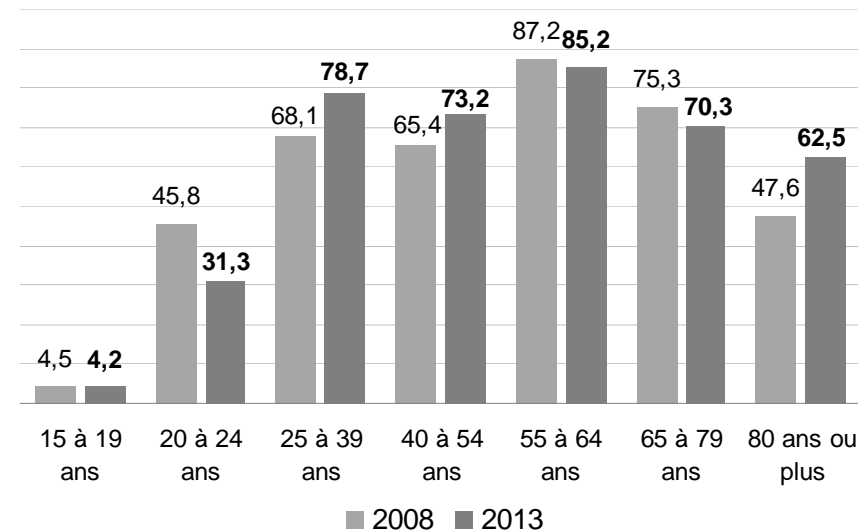
Les ménages

A Baratier, le nombre de personnes par ménage est de 2,16 alors qu'au niveau départemental il est de 2,18 et au niveau national de 2,29.

Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge



Personnes de 15 ans ou plus déclarant vivre en couple selon l'âge



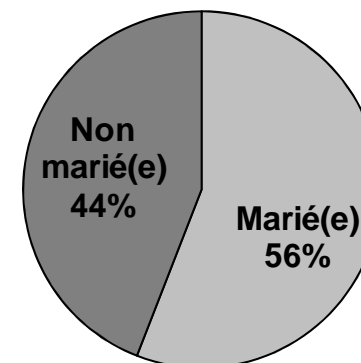
Source : RP INSEE 2008 et 2013

Mise à part pour les classes d'âges entre 55 et 79 ans, les personnes de 15 ans ou plus vivant seules ont diminué entre 2008 et 2013. Pour l'ensemble des classes d'âges, leur part dans la population communale reste inférieure à celles rencontrées à l'échelle départementale et nationale.

Pour chaque classe d'âge, la part des personnes de 15 ans ou plus vivant en couple est nettement supérieure à Baratier par rapport au niveau des Hautes Alpes et plus largement du territoire français. Ce constat est particulièrement vrai pour les 55/64 ans, plus de 10 points de différences avec les chiffres enregistrés dans le 05 et en France.

Etat matrimonial légal des personnes de 15 ans ou plus en 2009

La proportion de personnes de plus de 15 ans mariées est nettement plus importante à Baratier que dans le département (45,5%) et en France (45,5%). Cette proportion est en cohérence avec l'importance des ménages déclarant vivre en couple.



Source : RP INSEE 2008

PREVISIONS DEMOGRAPHIQUES

Scénarios démographiques

A partir des évolutions et des éléments dégagés dans les pages précédentes, 3 scénarios de développement de la population sont envisagés d'ici à 2032 :

- ⇒ Scénario 1, suivant la croissance constatée de 1999 à 2013,
- ⇒ Scénario 2, suivant la croissance constatée de 1990 à 2013,
- ⇒ Scénario 3, suivant la croissance constatée de 1968 à 2013.

Au vue des données INSEE, les projections du nombre d'habitants dans les 15 ans à venir sont :

- ⇒ Si la variation annuelle de la population calculée sur la période 1999 - 2013 se maintient, la population de Baratier devrait atteindre 612 habitants en 2032.
- ⇒ Si le taux enregistré entre 1990 - 2013 est retenu soit 1,66%, la population devrait atteindre 711 habitants en 2032.
- ⇒ Si on retient le taux moyen de variation annuelle de la population depuis 45 ans, Baratier devraient compter 745 habitants d'ici une quinzaine d'années.

		Projection 2032 à partir de l'évolution de la population			
		En 2013	Evolution 1999 - 2013 Tx croiss annuel +0,90 %	Evolution 1990 - 2013 Tx croiss annuel +1,66 %	Evolution 1968 - 2013 Tx croiss annuel +1,9 %
Population	520		612	711	745
Nombre habitants supplémentaires	en hbts		92	191	225

En terme de besoin en logement, si on retient une moyenne un petit peu inférieure à celle constatée au recensement 2013 soit 2 personnes par logement cela signifie :

- ⇒ Dans le scénario 1, un besoin de 46 logements supplémentaires d'ici à 2032,
- ⇒ Dans le scénario 2, un besoin de 96 logements supplémentaires d'ici à 2032,
- ⇒ Dans le scénario 3, un besoin de 112 logements supplémentaires d'ici à 2032 ;

EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE

« La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent :

- ⇒ exercer une profession (salarisée ou non) même à temps partiel ;
- ⇒ aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- ⇒ être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- ⇒ être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- ⇒ être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- ⇒ être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Cette population correspond donc à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent tant que cette situation existait.

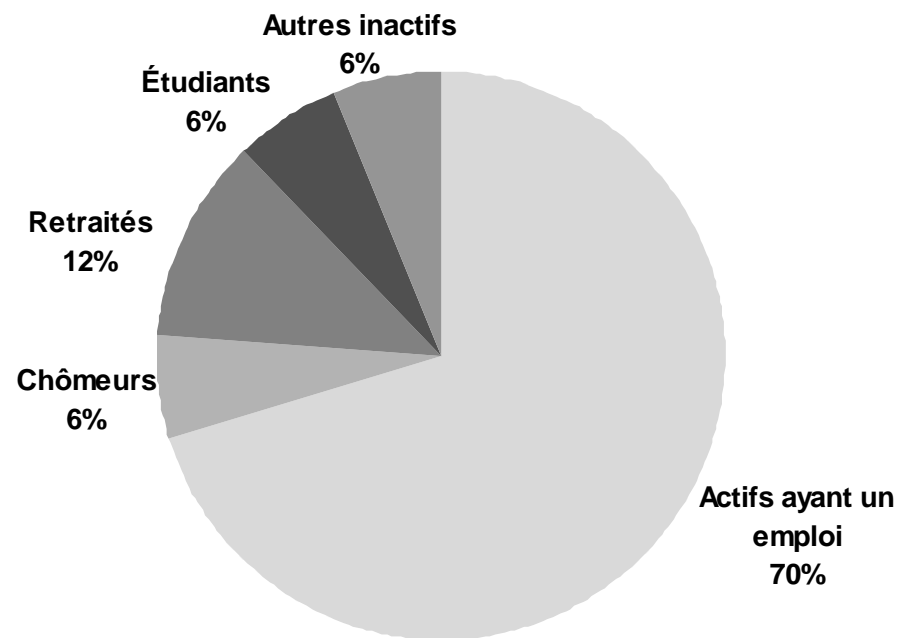
Remarque : ne sont pas retenues les personnes qui, bien que s'étant déclarées chômeurs, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi. C'est ce qui distingue cette définition de la population active au sens du recensement de la population d'une définition utilisée antérieurement de population active spontanée (ou auto-déclarée) ». (Source : INSEE)

La population de 15 à 64 ans par type d'activité

En 2013, la commune compte 322 actifs. 70% de ces actifs ont un emploi ce qui représente un pourcentage nettement supérieur à celui enregistré au niveau départemental (67,5%) et au niveau national (63,5%).

La part de chômeurs est moins importante qu'à l'échelle départementale et à l'échelle du territoire français (10%).

La part des retraités de moins de 64 ans est supérieure à Baratier (10%) qu'au niveau départemental et national (7%).

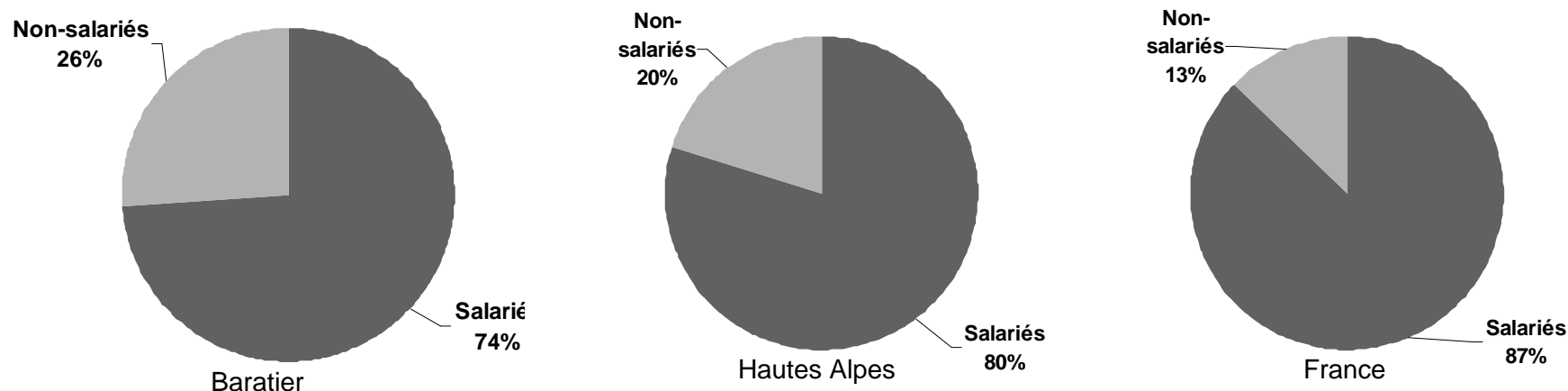


Source : RP INSEE 2013

Les conditions d'emploi

La répartition entre salariés et non salariés sur Baratier est différente de celle des Hautes Alpes et de la France.

Répartition de l'emploi entre salariés et non salariés en 2013



Plus précisément :

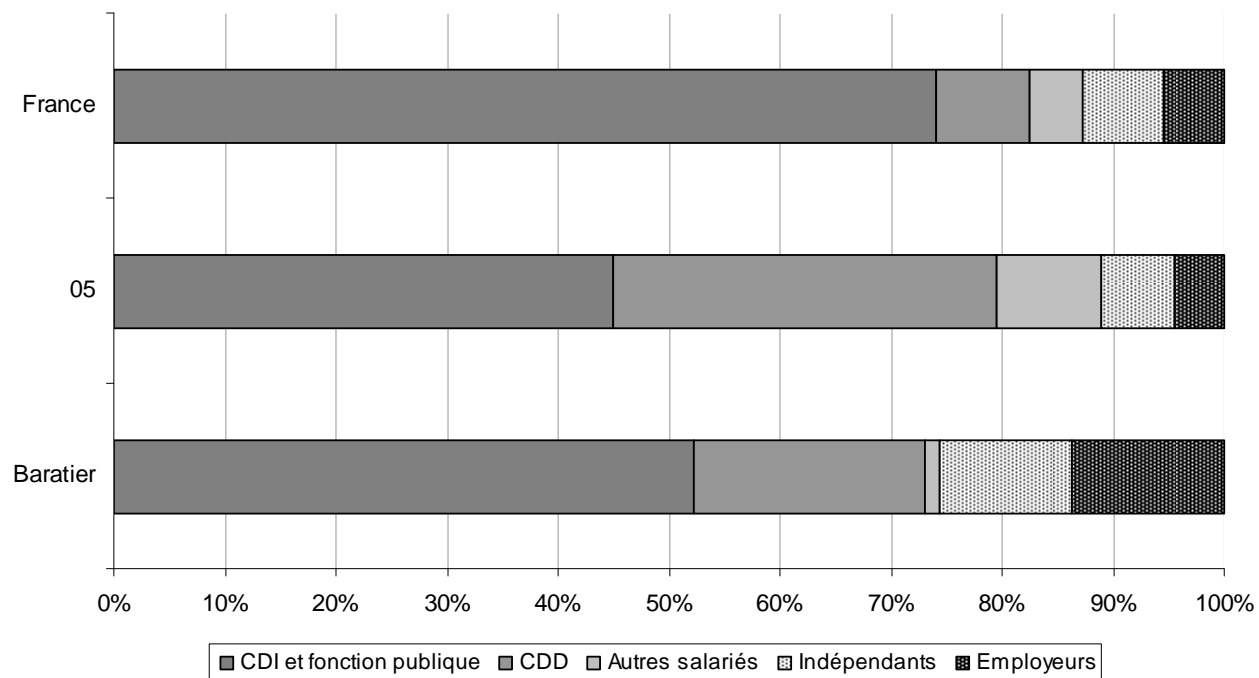
La part des personnes en CDI est moins forte à Baratier qu'au niveau national. Sur de nombreuses communes touristiques et arboricoles du département le constat est similaire, parfois plus marqué.

Elle ne s'accompagne pas d'une part de personnes en CDD plus importante, reflet du travail saisonnier.

Le chapitre sur les activités économiques du territoire permettra peut-être d'illustrer deux caractéristiques :

- ⇒ Malgré le poids de l'économie touristique sur la commune, la part d'actifs en CDD est inférieure de celle enregistrée à l'échelle départementale.
- ⇒ La part des employeurs et des travailleurs indépendants est nettement plus forte.

Répartition de l'emploi suivant le statut et les conditions d'emploi en 2013



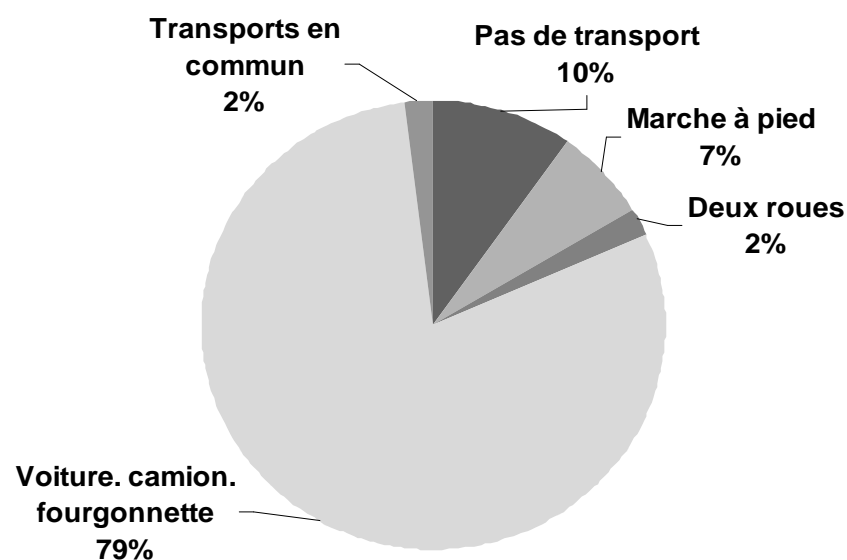
Source : RP INSEE 2013

La géographie de l'emploi

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone. A Baratier, l'indicateur de concentration d'emploi est de 114,7, ce qui signifie que pour 1 actif ayant un emploi il y a 1,15 emploi. Sur 255 emplois, 222 sont occupés par des actifs qui travaillent et résident à Baratier, 33 par des actifs résidants dans une autre commune. Et parallèlement, 100 habitants de Baratier partent quotidiennement travailler dans une autre commune.

L'indicateur de concentration d'emploi est passé de 109,7 à 114,7 entre 2008 et 2013 car 7 emplois se sont créés sur le territoire communal mais 5 personnes supplémentaires travaillent à Baratier et résident dans une autre commune.

Pour les actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi et résidant sur la commune, le moyen de transport utilisé pour se rendre au travail en 2013 est principalement la voiture.



Source : RP INSEE 2013

LES ACTIVITES ECONOMIQUES

Les entreprises du territoire

A rédiger

Le tourisme

A rédiger

L'agriculture

A rédiger

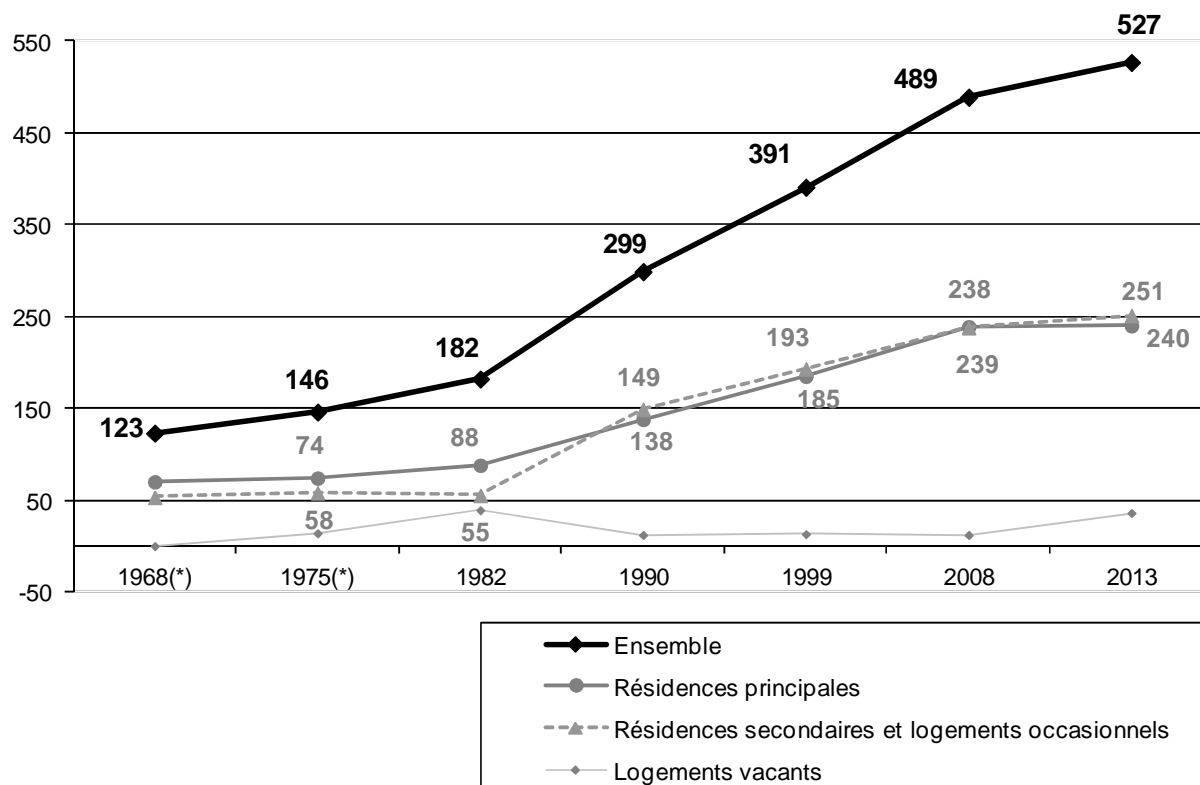
LES EQUIPEMENTS ET LES SERVICES

Lister les équipements bâtis et non bâtis de la commune ainsi que les services publics

Caractéristiques du parc de logement

LES TENDANCES D'ÉVOLUTION

Evolution du nombre de logements



Source : RP INSEE 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2008 et 2013

En 45 ans, le parc de logements n'a cessé de croître sur la commune. Le nombre de résidences principales a été multiplié par 3,4 et celui des résidences secondaires par 4,7. Depuis les années 1960, les parcs de résidences principales et secondaires évoluent de concert sur le territoire communal.

En 1968, le territoire communal compte 70 résidences principales pour 222 habitants, soit une moyenne d'un peu plus de 3,17 personnes par logement. En 2013, il y a 240 logements permanents pour 520 habitants, soit un peu plus de 2 habitants par résidences principales. Cette diminution du nombre de personnes par logement met en valeur le phénomène de décohabitation des ménages.

Le parc de logements est composé à 48,8% d'appartements et 42,2% de maisons.

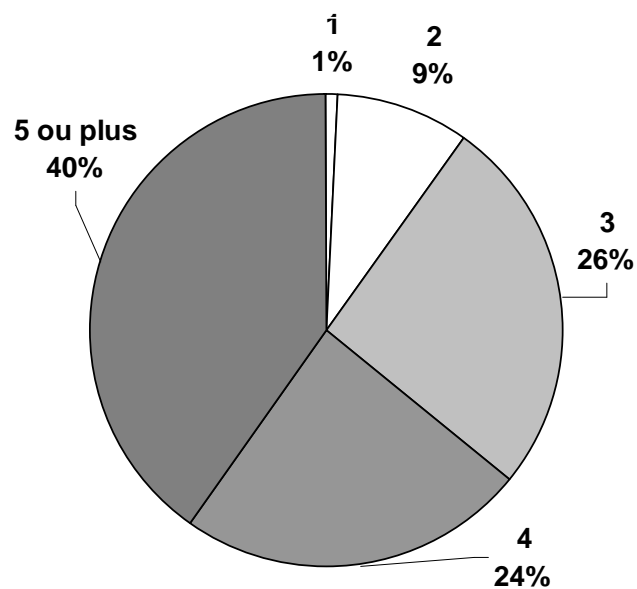
LE PARC DE RESIDENCES PRINCIPALES

Le type de logements permanents

L'offre en logement se compose principalement de grands logements : 4 pièces, 5 pièces et plus mais le parc a également des logements de 3 pièces et moins.

Cette répartition du parc de logement est similaire à la majorité des communes résidentielles rurales hautes alpines. Les logements de 5 pièces et plus, représente très souvent plus de 50% des résidences principales.

Répartition des résidences principales par nombre de pièces



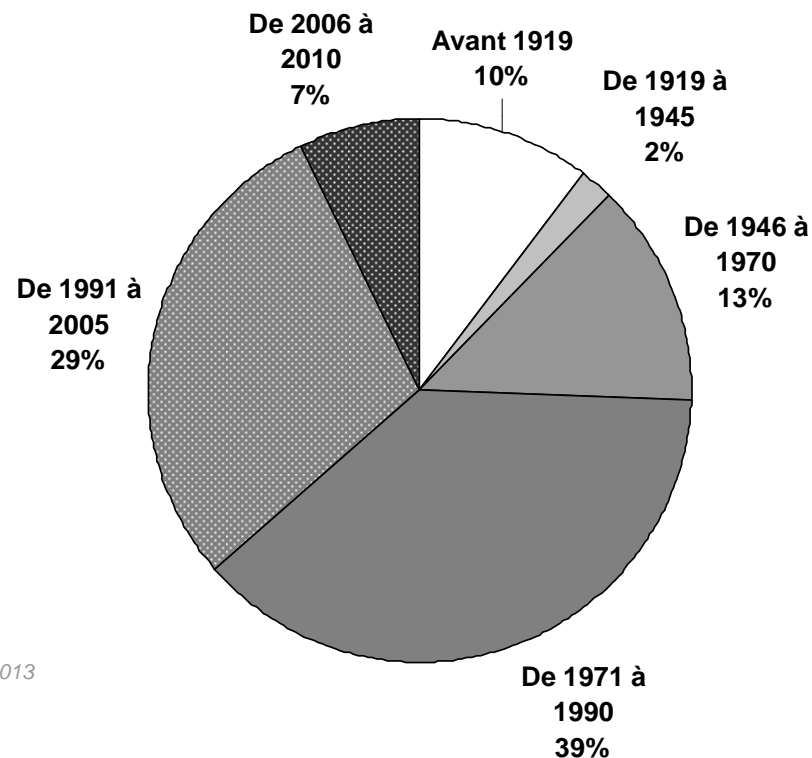
Âge du Parc de résidences principales

Seulement 12% du parc de logements existait à la fin des deux premières guerres mondiales.

Depuis 1945, le rythme de construction est de plus en plus rapide :

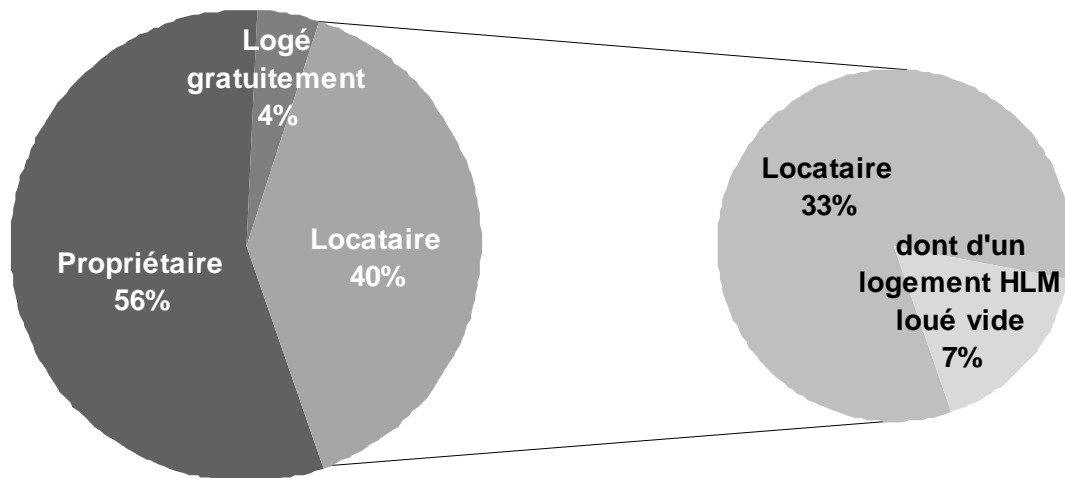
- ⇒ en 45 ans, de 1946 à 1990, 52% du parc s'est bâti avec une moyenne de 2,4 logements supplémentaires par an.
- ⇒ En 20 ans, de 1991 à 2010, les derniers 39% du parc se sont bâtis avec une moyenne de 4 logements supplémentaires par an.

Résidences principales en 2013 selon la période d'achèvement



Les statuts d'occupation

Résidences principales selon le statut d'occupation



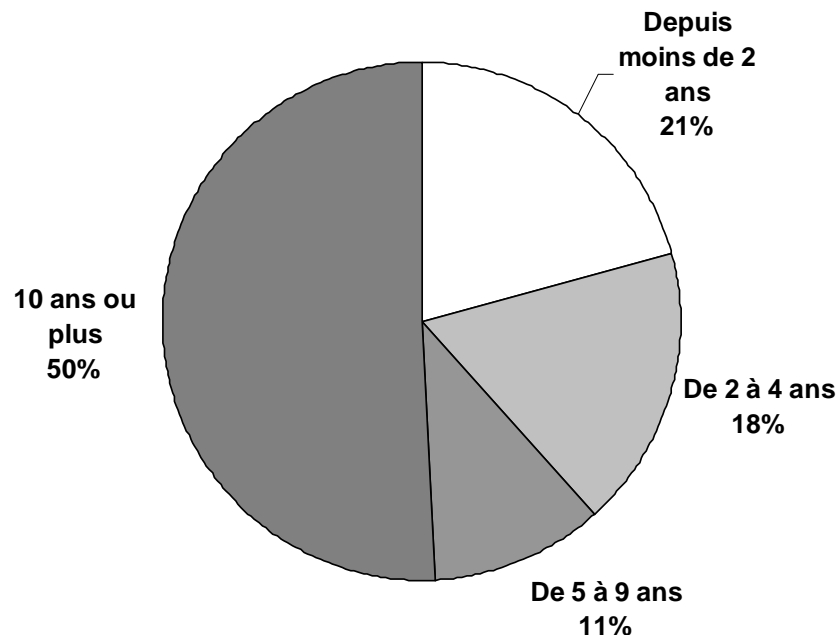
Source : RP INSEE 2013

Lorsqu'on effectue l'analyse sociodémographique des Hautes Alpes en enlevant les 3 communes principales que sont Gap, Briançon et Embrun, la répartition des statuts d'occupation est totalement modifiée. Sur « cet espace rural », il y a 89% de propriétaires pour 11% de locataires.

Baratier ne s'inscrit pas dans cette logique rurale du territoire Haut Alpin : 40% de locataires pour 56% de propriétaires. Cette différence peut s'expliquer par le fait que Baratier est une petite commune qui bénéficie d'équipements, de services et de commerces (zone d'activités) conséquentes pour son nombre d'habitants permanents. Un indicateur de concentration d'emploi supérieur à 100 en est le reflet.

Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2013

Ancienneté d'emménagement des ménages en 2013



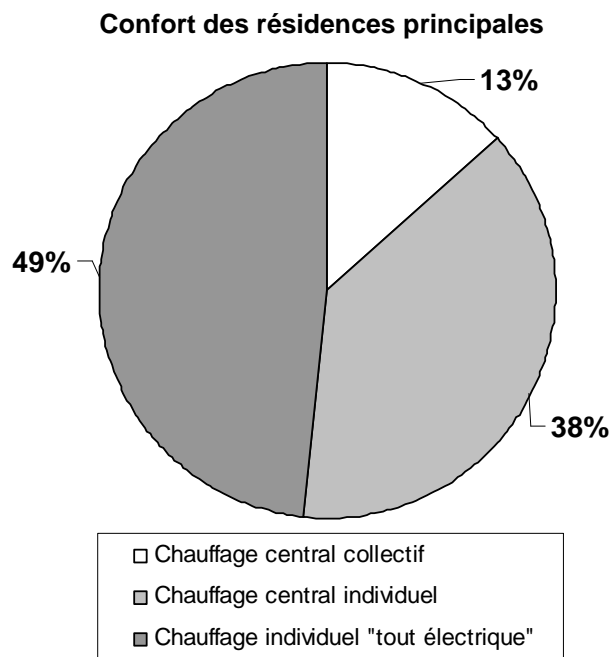
Source : RP INSEE 2013

La rotation des ménages dans les résidences principales est importante : 50 % des ménages sont installés dans leur résidence principale depuis moins de 10 ans alors que près de 90% du parc de logements à plus de 10 ans.

Sur les 50% installés depuis plus de 10, 30% ont emménagé depuis plus de 20 ans.

Chauffage des résidences principales

Le chauffage individuel « tout électrique » est utilisé par près de la moitié des résidences principales ce qui est supérieur à la moyenne nationale (32%) mais qui correspond à l'âge d'une grande partie du parc de logements.



Cet élément d'analyse est important car une étude de 2011 réalisée par la DDT 05 sur la vulnérabilité des ménages Hauts-Alpins indique que dans l'Embrunais, les ménages ont entre 2400 et 2600 € de dépenses énergétiques par an. Cette dépense représente entre 7,9 et 9% de leur budget.

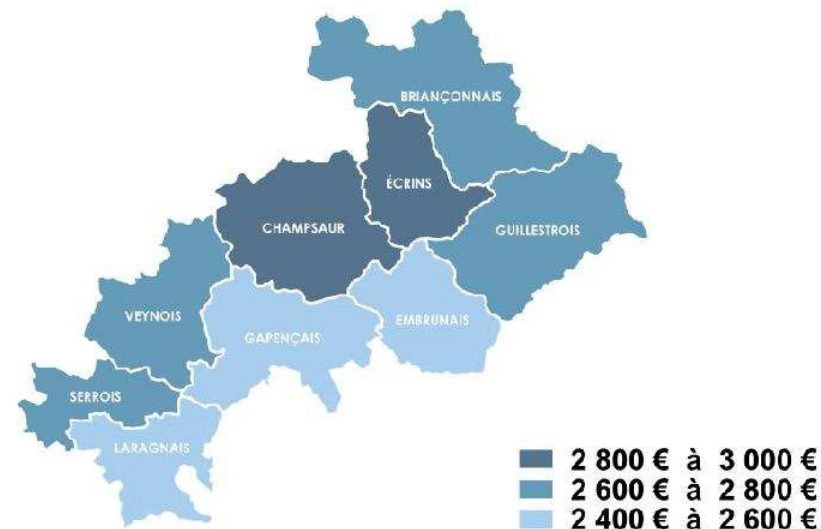
Dans cette étude, 2 postes de dépenses énergétiques élémentaires liés au logement sont retenus :

- ⇒ La consommation énergétique domestique (chauffage, eau chaude, cuisson, éclairage),
- ⇒ Les déplacements domicile-travail.

Source : RP INSEE 2013

SOURCE : étude sur la vulnérabilité énergétique des ménages, DDT05, janvier 2011

Coût moyen en énergie par logement par bassins de vie



Part de l'énergie dans le revenu selon les bassins de vie



Analyse des capacités de densification et de mutation des espaces bâtis identifiés

ANALYSE DES CAPACITES FONCIERES DU POS

L'analyse de la capacité de densification et de mutation du POS en vigueur, en tenant compte des formes urbaines et architecturales, montre que près de 4,82 hectares sont urbanisables à vocation principale d'habitation dont 2,98 ha en zone Na.

Aujourd'hui, dans le cadre des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain, les lois disent qu'un document d'urbanisme doit construire autant voir plus avec moins de surfaces consommées. Pour juger un document, vérifier qu'il est cohérent avec les lois en vigueur, l'état :

- 1) mesure les surfaces consommées sur les 10 dernières années ainsi que la densité des logements bâtis
- 2) vérifie que le futur PLU ouvrira moins de surfaces que sur les surfaces consommées sur les 10 dernières années et réglera une densité plus forte

Sur Baratier, le bilan à 10 ans établi par l'état est de 4,68 ha toutes constructions confondues dont 1,7 ha d'habitation.

La densité constatée sur les 10 dernières années est de 31 logements/ha.

D'après ces données et le tableau ci-contre, le POS en vigueur permettrait dans les années à venir d'accueillir près de 300 habitants supplémentaires (4,85 ha x 31 lgt/ha x 2 pers/ménage). Le POS apparaît donc « surdimensionné par rapport aux scénarios de développement évoqués précédemment.

Type de zone	Objet, forme urbaine et architecturale	Lieu dit	Surfaces restant à bâtir
UA	Forme urbaine type centre village où les constructions peuvent être	Chef Lieu	0,12
UB / UL	Forme urbaine type extension discontinue de	Chef Lieu Sud	0,36
		Verdun	0,12
		Les Vergers	1,24
Total des surfaces restant en zone U			1,84
Na	Urbanisation future à réaliser sous schéma d'urbanisation.	Chef Lieu est	0,50
		Chef Lieu ouest	0,68
		Chef Lieu Sud	0,15
		Grand Liou	0,96
		Terrain vendu	0,70
Total des surfaces restant en zone AU			2,98
Total des surfaces restant au POS en vigueur			4,82

Scénarios démographiques et capacités foncières nécessaires

A partir des évolutions et des éléments dégagés dans les pages précédentes, 3 scénarios de développement de la population sont envisagés d'ici à 2032 :

- ⇒ Scénario 1, suivant la croissance constatée de 1999 à 2013,
- ⇒ Scénario 2, suivant la croissance constatée de 1990 à 2013,
- ⇒ Scénario 3, suivant la croissance constatée de 1968 à 2013.

Au vue des données INSEE, les projections du nombre d'habitants et donc du besoin en logement dans les 15 ans à venir sont :

		Projection 2032 à partir de l'évolution de la population			
		En 2013	Evolution 1999 - 2013 Tx croiss annuel +0,90 %	Evolution 1990 - 2013 Tx croiss annuel +1,66 %	Evolution 1968 - 2013 Tx croiss annuel +1,9 %
Population	520		612	711	745
Nombre habitants supplémentaires	en hbts		92	191	225
Besoin en nouveaux logements (taux occupation 2 pers/log)	en log		46	96	112

En terme de besoin en hectares, si on retient la densité constatée sur les 10 dernières années sur la commune :

- ⇒ Dans le scénario 1, pour un besoin de 46 logements supplémentaires d'ici à 2032, dans le futur PLU il faudra une surface constructible restant à bâtir de 1,49 ha,
- ⇒ Dans le scénario 2, un besoin de 96 logements supplémentaires d'ici à 2032, dans le futur PLU il faudra une surface constructible restant à bâtir de 3,08 ha,
- ⇒ Dans le scénario 3, un besoin de 112 logements supplémentaires d'ici à 2032, dans le futur PLU il faudra une surface constructible restant à bâtir de 3,63 ha,

		Projection 2032 à partir de l'évolution de la population			
		En 2013	Evolution 1999 - 2013 Tx croiss annuel +0,90 %	Evolution 1990 - 2013 Tx croiss annuel +1,66 %	Evolution 1968 - 2013 Tx croiss annuel +1,9 %
Enveloppe foncière 31 log/ha	en ha		1,49	3,08	3,63